

Fermeture des frontières pour la COP21 mais pas pour nous ?

écrit par Beate | 8 novembre 2015



« Cette action serait justifiée par la nécessité de maintenir l'ordre alors que le pays accueille à partir de la fin du mois la 21e Conférence des parties (COP21) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. »

<http://www.fdesouche.com/665741-la-france-retablirait-les-contrôles-ses-frontieres-pour-cop21>

Il a nécessité de maintenir l'ordre pour la Conférence sur les changements climatiques.

Et pour les citoyens-contribuables n'y aurait-il pas nécessité de maintenir l'ordre toute l'année ?

Beate